

la Parenthèse

NOTRE BULLETIN D'INFORMATION

C'est avec plaisir que nous vous présentons le 1^{er} bulletin d'information de l'année destiné aux parents des élèves de l'école de la Myriade. Plusieurs informations importantes concernant la vie de l'école s'y trouvent. C'est pourquoi nous vous invitons à le consulter et à conserver les informations qui y sont mentionnées.

Bonne lecture!

HEURES D'OUVERTURE

Le personnel du secrétariat vous accueille de 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 15 h 45. Le service de garde est ouvert de 6 h 45 à 17 h 45.



HEURES DE CLASSE ET SURVEILLANCE DANS LA COUR

La surveillance dans la cour d'école commence à 8h pour un début des classes à 8h10 pour tous. Les élèves du préscolaire terminent à 10h32 alors que ceux du primaire terminent à 11h30.



En après-midi, la surveillance commence à 12h45 pour un début des classes à 12h55. Tous les élèves terminent à 15h15. Vos enfants sont donc attendus dans la cour à 8h le matin et à 12h45 en après-midi. S'ils arrivent avant, ils ne peuvent pas entrer dans la cour. D'ailleurs, les parents ne doivent pas entrer dans la cour avec leur enfant.

Nous demandons votre collaboration quand vous venez chercher ou reconduire votre enfant en évitant d'amener votre animal de compagnie dans la cour d'école, car certains élèves peuvent être allergiques ou encore éprouver une vive crainte des chiens.

De plus, nous attirons votre attention sur les déplacements sécuritaires aux abords de l'école. Il est important d'enseigner à vos enfants de bonnes habitudes : traverser avec la brigadière, ne pas circuler au travers des autobus, ne pas utiliser le stationnement comme débarcadère. Il ne faut pas attendre qu'un accident arrive pour être prudent.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Nous tenons à vous informer qu'**aucune circulation dans l'école n'est permise, sauf sur invitation**. Si vous venez conduire votre enfant en retard, chercher celui-ci en cours de journée ou si vous devez vous présenter à l'école pendant les heures de classe, il est nécessaire de sonner à la porte principale pour vous identifier et indiquer la raison de votre visite à l'école. L'utilisation des puces est impossible pour le moment. Veuillez noter que, pour les adultes, le couvre-visage est obligatoire pour circuler dans l'école.



PROCÉDURE D'ABSENCE OU DE RETARD

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école ou être en retard, il est essentiel de prévenir le secrétariat avant le début des classes, et ce, même si vous avez déjà prévenu l'enseignant de votre enfant. Ceci a pour but d'éviter de vous déranger inutilement et de simplifier la tâche au secrétariat. Vous pouvez téléphoner et laisser un message sur la boîte vocale au 418 686-4040, poste 4079.

MISE AU POINT COVID

Il est important de demeurer vigilant sur les symptômes et de vous référer à l'outil d'autoévaluation si vous ou



vos enfants êtes en attente de résultat de test pour la COVID. Afin de maintenir nos dossiers à jour, il serait apprécié que vous nous informiez du résultat (positif ou négatif) en appelant au secrétariat.

DÉPART POUR LE DÎNER ET FIN DE JOURNÉE

Pour la sécurité de votre enfant, nous demandons votre collaboration afin de garder une stabilité dans l'horaire de départ de votre enfant et d'éviter les changements de dernière minute. Il devient difficile de gérer toutes ces demandes et nous ne voudrions pas qu'un élève quitte en autobus ou à pied alors qu'il devait rester au service de garde.

DÉPART DU SERVICE DE GARDE

Il est important que les parents sortent de leur voiture lorsqu'ils viennent chercher leur enfant au service de garde. Nous vous demandons également de ne pas oublier de venir informer la personne à la réception pour que le personnel puisse faire préparer l'enfant à quitter. Certains parents attendent de l'autre côté de la rue, situation que nous ne souhaitons aucunement puisqu'il en va de la sécurité de l'enfant.

EXCELLENTE PARTICIPATION DES PARENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les parents qui ont pu assister à la rencontre virtuelle

de parents du 25 août dernier. Votre implication au sein de notre école est toujours des plus appréciées.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors de l'assemblée générale des parents qui s'est tenue le 8 septembre dernier, des élections ont eu lieu afin de procéder à la composition du conseil d'établissement. Voici les membres de celui-ci :

M. Louis-Philippe Delage, parent

Mme Chantal Joron, parent

M. Raphaël Dumais, parent

Mme Myriam Brassard-Descarreux, parent

Mme Meggie St-Laurent, parent

S'ajouteront aux parents, les membres du personnel suivants :

Mme Marie Bélisle, enseignante

Mme Marlène Guay, enseignante

Mme Sonia Boivin, secrétaire d'école

Mme Marie-Ève Bernard, service de garde

Mme Caroline Lyonnais, orthophoniste

La première rencontre du conseil d'établissement se déroulera le mardi 19 octobre à 18 h 45, et la séance est publique.

PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ

Nous vous rappelons qu'il est important d'aviser l'école et l'infirmière de l'école si votre enfant présente une condition

de santé particulière et n'ayant pas été mentionnée en début d'année.

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS

Il peut arriver qu'en cours d'année votre enfant ait besoin de prendre une médication à l'école. Il est important de noter que vous devez compléter le formulaire d'Autorisation de distribuer un médicament disponible au secrétariat et que le médicament doit être libellé au nom de votre enfant (avec l'étiquette de la pharmacie). La médication sera conservée dans un lieu sécuritaire.



Également, dans un but de sécurité, il est interdit qu'un élève ait en sa possession un médicament afin d'éviter des situations fâcheuses.

Nous vous remercions de votre collaboration.

PHOTO SCOLAIRE

La photo scolaire aura lieu les 19 et 20 octobre prochain selon l'horaire qui sera remis aux enseignants.



COLLATIONS ET BOÎTES À LUNCH

Pour la sécurité et la protection des enfants allergiques et dans le cadre de l'application de la politique sur les saines habitudes de vie-volet alimentation du Centre de services



scolaire de la Capitale, il est interdit dans toutes les écoles primaires d'y consommer des produits contenant des arachides ou des noix.

Afin de nous faciliter la tâche en ce qui concerne le contrôle de ces aliments, nous demandons votre collaboration pour que votre enfant n'apporte pas de ces produits.

LA PAGE FACEBOOK DE LA MYRIADE

Nous vous invitons à vous abonner à notre page Facebook à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/EcoleprimairedelaMyriade/>



Le jeudi 28 octobre, à l'occasion de l'Halloween, les élèves pourront se déguiser en après-midi.

Nous vous rappelons que si votre enfant se déguise, le costume de celui-ci doit être approprié, pacifique et sécuritaire. En ce sens, le port d'un masque couvrant le visage complet est interdit. Le port du couvre-visage sera de mise selon les mêmes modalités.

Les différentes activités de votre enfant vous seront acheminées de façon plus détaillée par l'enseignante de votre enfant.

CONGÉS À VENIR

Le vendredi 29 octobre est une journée pédagogique au cours de laquelle le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.



DATE DE LA PROCHAINE PUBLICATION :
Le mardi 2 novembre 2021

À VENIR

En novembre : Rencontre de parents pour la première communication